

<p>PROGRAMME DE FORMATION PRESENTIELLE <i>Dernière mise à jour le 15/06/2022</i></p>	<p>ASHQ faisant fonction soins</p>
	<p><i>Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée</i></p>

Durée - 10 jours – 70 heures
Dates - À définir
Horaires - 9h – 17h
Lieu - À définir

Public – ASH faisant fonction soins
Conditions d'accès – Aucune
Nombre de participants - minimum 10 maximum 12
Prérequis –ASH en poste depuis 3 mois en EHPAD, établissement de santé, SAAD

Intervenants

- Marion AUVERGNAT – Psychologue clinicienne formatrice
- Marc DOS SANTOS – infirmier formateur
- Véronique HUTEAU – infirmière formatrice
- Linda MARIN – Formatrice en gérontologie
- Fabienne GUILBARD - Formatrice
- Pascal NAUDIN – Formateur PRAP 2S
- Patrice VAILLANT – Formateur PRAP 2S

*Coordinatrice et référente handicap: Linda MARIN
 Coordonnées: 06 15 65 41 10, lmarin@actemos.com*

Actemos dispose d'un dispositif d'aide pour les personnes en situation de handicap. Ce dispositif est conçu pour aider les apprenants à surmonter les obstacles liés à leur handicap et à réussir leur formation. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations sur ce dispositif.

Méthodes et moyens pédagogiques

Expositive (cours) et démonstrative (vidéos, power point)
Expérientielle (analyse de situations / cas concrets / jeux de rôles)
Séance de formation en salle
Dossier technique remis aux stagiaires
Paper-board

Contexte de la formation

Cette formation a pour objectif d'apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration

avec l'ensemble des soignants, et d'assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur des missions habituellement dévolues aux Aides-Soignants.

OBJECTIFS GLOBAUX

- ↳ Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- ↳ Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

CONTENU PEDAGOGIQUE

↳ Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (14h) :

Objectifs :

- Comprendre le processus de vieillissement normal et pathologique.
- Identifier les effets du vieillissement sur la personne âgée.
- Reconnaître les conséquences du vieillissement.
- Identifier les grands syndromes cognitivo-comportementaux.
- Comprendre les problématiques de vie spécifiques.
- **Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée.**
- **Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)**
- **Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile**

↳ Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (14h)

Objectifs :

- De communiquer avec les personnes âgées touchée par le vieillissement, la maladie, le handicap ou la mort.
- Les accompagner dans une relation ajustée à l'évolution de leurs besoins.
- De communiquer en situation professionnelle avec l'équipe et avec les familles.
- **La posture professionnelle (bienveillance, empathie)**
- **L'observation de la personne âgée**
- **La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie**
- **La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe**

- **Organisation du travail en équipe**
- **L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/comportement professionnel**

↳ **Module 3.1 : Protéger la personne âgée (7h)**

Objectifs :

- Mobiliser le personnel sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux pour une meilleure sécurité des résidents, tout en tenant compte de leurs spécificités et des moyens disponibles
- Sensibiliser aux signes d'alerte, aux facteurs de risques et à la prévention des chutes

- **La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19**
- **Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains**
- **La prévention des chutes**

↳ **Module 3.2 : Aider à la réalisation des soins (7h)**

Objectif :

- Maîtriser l'aide à la toilette et l'aide à l'habillement des adultes dépendants hébergés en structure
- **Préalables aux soins : critères de qualité de soin**
- **Respect/intimité dans les soins**
- **Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne**

↳ **Module 4 : Troubles musculo-squelettique et aide à la mobilisation (14h)**

Objectif:

- Maîtriser l'aide aux déplacements des adultes dépendants hébergés en structure, selon les principes d'ergonomie et savoir utiliser les aides matérielles et techniques.
- **Ergonomie : gestes et postures**
- **L'utilisation des aides matérielles et techniques ; lève personne, verticalisation, drap de glisse...**
- **La transmission des informations**

↳ Bilan des acquis de la formation (14h)

Objectifs :

- Analyser les besoins de la personne âgée dépendante
 - Mettre en pratique les nouvelles pratiques d'accompagnement de la personne âgée dépendante
 - Adapter sa communication selon les principes de la relation d'aide
 - Employer les techniques d'ergonomie adaptées
-
- **Analyses de situations concrètes**
 - **Mises en situation avec l'appui du simulateur de vieillissement**
 - **Evaluation selon une grille de compétence**
 - **Bilan de la formation**

Evaluation et sanction

- » **Livret d'évaluation des acquis**
 - » **Pré-test**
 - » **Mises en situation**
 - » **Fiches d'appréciation**
 - » **Post-test**
 - » **Bilan Evaluation selon une grille de compétence**
Mises en situation avec l'appui du simulateur de vieillissement
Exercices d'évaluation écrites
Quiz final

 - » **Validation de la formation ASH faisant fonction :**
-
- **Attestation de participation à la formation présentielle**

 - **Dispenses de sélection pour l'accès à la formation d'aide-soignant :** depuis la rentrée de septembre 2021 les ASH bénéficient d'une admission directe à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant délivrée par les IFAS, dès lors qu'ils justifient d'une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d'agent de services hospitalier (ASH) d'une durée minimale de six mois. Un minimum de 20 % des places ouvertes en IFAS est actuellement réservé aux ASH.

Au-delà de la dispense de sélection, l'article 15 de l'arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS) dispense ces personnes d'une période de stage de 5 semaines pour valoriser le parcours professionnel déjà réalisé.

